



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**  
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

**2018**

Paris  
Vallée de la Marne

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Édito.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Un territoire attractif.....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>Les élus de Paris - Vallée de la Marne.....</b>                         | <b>7</b>  |
| <b>Paris - Vallée de la Marne : ses compétences.....</b>                   | <b>8</b>  |
| <b>Paris - Vallée de la Marne : les grands événements.....</b>             | <b>10</b> |
| <br>   |           |
| <b>Éclairer les choix stratégiques.....</b>                                | <b>12</b> |
| <b>Les finances.....</b>   | <b>12</b> |
| • Un budget au service de la vie quotidienne des habitants.....            | 13        |
| <b>Les ressources humaines.....</b>  | <b>13</b> |
| <br>   |           |
| <b>Imaginer et construire le territoire de demain.....</b>                 | <b>15</b> |
| <b>La politique de la ville, en faveur des quartiers prioritaires.....</b> | <b>15</b> |
| • Les quartiers politique de la ville (QPV).....                           | 15        |
| • Les contrats de ville.....   | 15        |
| • Un nouveau visage pour les quartiers.....                                | 16        |
| <b>Plan de prévention de la radicalisation.....</b>                        | <b>16</b> |
| <b>L'information géographique urbaine.....</b>                             | <b>17</b> |
| • Renforcer la transparence de l'action publique.....                      | 17        |
| <b>Agir pour l'habitat.....</b>  | <b>18</b> |
| • Le Programme local de l'habitat (PLH).....                               | 18        |
| • La Conférence intercommunale du logement (CIL).....                      | 18        |
| • Les actions en matière d'habitat privé et public.....                    | 19        |
| • L'accueil et l'accompagnement des gens du voyage.....                    | 20        |
| <b>Favoriser la mobilité et les transports.....</b>                        | <b>21</b> |
| <b>Améliorer l'environnement et le cadre de vie.....</b>                   | <b>23</b> |
| • La Maison de l'environnement vagabonde.....                              | 23        |
| • Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).....                      | 24        |
| • La gestion pastorale.....  | 24        |
| <b>Développer des infrastructures adaptées.....</b>                        | <b>25</b> |
| • La voirie et l'éclairage public.....                                     | 25        |
| • L'eau et l'assainissement.....   | 25        |
| • La géothermie.....   | 25        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Encourager l'attractivité économique .....</b>                     | <b>26</b> |
| • Une dynamisation pérenne pour l'aménagement économique.....         | 27        |
| • Accompagner les entrepreneurs.....                                  | 27        |
| • La Maison de l'entreprise innovante (MEI) .....                     | 28        |
| • Le soutien à l'Enseignement supérieur et à la recherche (ESR) ..... | 28        |
| <b>Agir pour la solidarité.....</b>                                   | <b>29</b> |
| <b>L'emploi .....</b>   | <b>29</b> |
| • Le service intercommunal de l'emploi.....                           | 30        |
| • Un réseau partenarial .....   | 31        |
| <b>La santé .....</b>   | <b>32</b> |
| • Le Contrat local de santé (CLS).....                                | 32        |
| • Le Plan régional de santé (PRS) .....                               | 32        |
| • La santé à l'université.....  | 33        |
| • Octobre rose .....  | 33        |
| <b>Les Maisons de justice et du droit .....</b>                       | <b>34</b> |
| • Répondre aux besoins d'information juridique des usagers.....       | 34        |
| <b>La prévention .....</b>  | <b>36</b> |
| • Des actions diversifiées pour cibler tous les publics.....          | 36        |
| • "Tous ensemble contre le SIDA" .....                                | 36        |
| <b>Soutenir la pratique du sport et l'accès à la culture.....</b>     | <b>37</b> |
| <b>Des activités sportives pour tous .....</b>                        | <b>37</b> |
| • Oxy'Trail, le trail d'Île-de-France .....                           | 37        |
| • Le réseau des piscines.....   | 38        |
| • Le Nautil.....  | 38        |
| <b>Un accès facilité à la culture .....</b>                           | <b>39</b> |
| • Le réseau des médiathèques.....                                     | 39        |
| • Les conservatoires .....  | 40        |
| • Faire émerger les talents amateurs .....                            | 42        |
| <b>Le spectacle vivant.....</b>                                       | <b>42</b> |
| • Le Festival Par Has'ART ! .....                                     | 43        |
| • Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne.....           | 43        |

Paris  
Vallée de la Marne  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Bois-sur-Chanteraine  
Champs-sur-Marne  
Chelles  
Courtry  
Croissy-Beaubourg  
Emerainville  
Lognes  
Noisiel  
Pontault-Combault  
Roissy-en-Brie  
Torcy  
Vaires-sur-Marne

NOUVEL  
PONTAULT  
COMBULT  
ROISSY-EN-BRIE  
TORCY  
VAIRES-SUR-MARNE



**PAUL MIGUEL**

PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Après plus de deux ans d'existence, la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne a su trouver une cohérence et une dynamique territoriale au service de ses 230 000 habitants.

Avec l'ensemble des élus du Conseil communautaire, notre ambition commune est d'assurer un service public de qualité pour tous, et dans tous les domaines de compétence de notre collectivité. Les 909 agents de Paris - Vallée de la Marne œuvrent ainsi jour après jour pour assurer les missions qui vous sont présentées dans ce rapport d'activité.

L'accessibilité de la culture, avec ses 14 médiathèques, ses 9 conservatoires, et la valorisation du spectacle vivant, en fait partie. Cette année 2018 a d'ailleurs été marquée par la création du premier festival des arts de rue, Par Has'ART !, qui s'est tenu dans les 12 communes du territoire au mois de juillet. Et parce que chaque habitant doit pouvoir accéder à la pratique sportive et aux loisirs, l'Agglomération aménage, et s'engage pour développer son réseau de 4 piscines et son complexe sportif et aquatique du Nautil.

Assurer l'équité territoriale et la solidarité, du nord au sud de notre territoire, constitue un axe fort de notre engagement au service des habitants. Les agents de l'Agglomération mènent ainsi de multiples actions en faveur de l'emploi, de la santé, de la prévention, de l'accès au droit et à la justice. L'aménagement des quartiers prioritaires, pour donner à tous un cadre de vie agréable, dans un environnement préservé, est au cœur de notre action.

Paris - Vallée de la Marne est un territoire d'avenir dans le développement de la métropole. En témoigne la dynamique économique que l'Agglomération favorise et encourage au quotidien, son pôle de recherche, ses grandes écoles et son université. Notre collectivité accompagne également les grands projets d'investissement sur son territoire, qu'il s'agisse de développer la mobilité avec la construction des gares du Grand Paris Express, ou d'accompagner la création du futur site olympique de l'île de loisirs de Vaires-Torcy.

Faire de Paris - Vallée de Marne un territoire attractif, dynamique et équitable, telle est la ligne directrice de notre action, et notre Conseil communautaire entend poursuivre cette ambition pour les années à venir, au service de tous.

## UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Paris - Vallée de la Marne construit son action dans une démarche ambitieuse basée sur l'intérêt de ses habitants et du dynamisme de son territoire. Les politiques publiques portées par l'Agglomération visent en effet à permettre à chacun de se construire et de se réaliser sur un territoire animé, solidaire, attractif, favorisant la mobilité dans un cadre de vie préservé. Les élus de Paris - Vallée de la Marne travaillent, en ce sens, à développer durablement l'Agglomération.

### Chiffres

- **229 440** habitants
- **12** communes
- **96 km<sup>2</sup>** de superficie
- **40 %** d'espaces naturels
- **7,5 km** de bords de marne

### Économie

- **35** zones d'activités dont **14** en gestion directe
- **15 749** établissements industriels et commerciaux
- **78 000** emplois
- **1** maison de l'entreprise innovante

### Enseignement supérieur et recherche

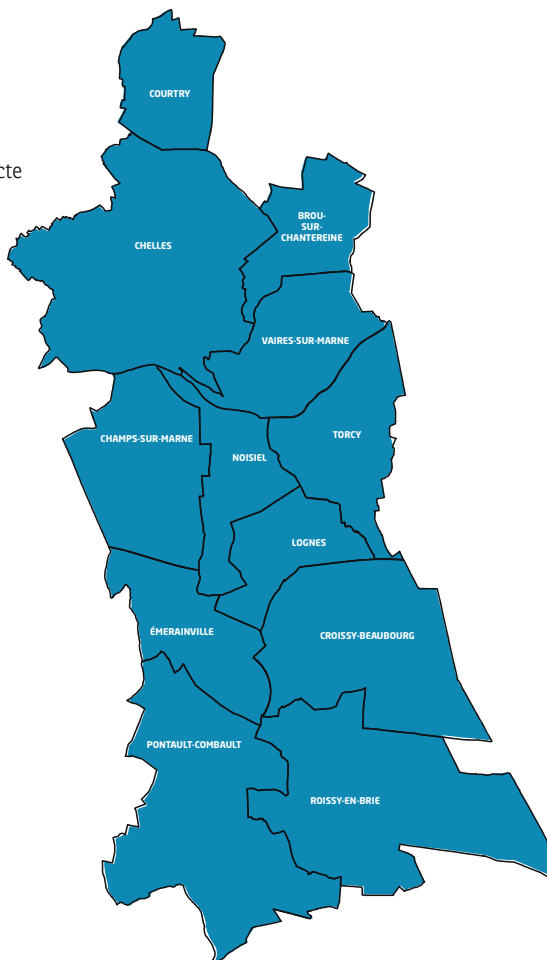
- **1** université
- **15** grandes écoles
- **16 000** étudiants
- **34** laboratoires de recherche
- **1 000** chercheurs
- **1** futur campus international I-SITE

### Transports et infrastructures

- **8** gares
- **2** futures gares du Grand Paris Express
- **3** lignes de train dont 2 RER (A et E)
- **2** axes autoroutiers
- **2** aérodomes

### Équipements

- **14** médiathèques
- **9** conservatoires
- **3** studios
- **4** piscines
- **1** centre aquatique et de loisirs
- **1** salle de spectacle
- **2** auditoriums
- **3** maisons de justice et du droit
- **5** aires d'accueil des gens du voyage
- **1** office de tourisme





# LES ÉLUS DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

## L'exécutif de l'Agglomération en 2019



**Lognes**

**Paul MIGUEL**

Président  
de la communauté  
d'agglomération  
Paris - Vallée de la Marne



**Pontault-Combault**

**Gilles BORD**

Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé des équipements et de la  
politique culturelle communautaire  
Maire



**Roissy-en-Brie**

**François BOUCHART**

Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé de l'emploi, de l'insertion  
et de la formation professionnelle  
Maire



**Noisiel**

**Nadia BEAUMEL**

2<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée de l'aménagement  
et de l'urbanisme en Opération  
d'intérêt national (OIN)



**Courtry**

**Xavier VANDERBISE**

3<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de l'aménagement,  
de l'urbanisme en secteur hors  
Opération d'intérêt national (OIN)  
et des réseaux  
Maire



**Pontault-Combault**

**Jean-Claude GANDRILLE**

4<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des finances  
et des marchés publics



**Chelles**

**Brice RABASTE**

5<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des transports  
et du Grand Paris  
Maire



**Champs-sur-Marne**

**Michel BOUGLOUAN**

6<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de l'habitat  
et des gens du voyage



**Brou-sur-Chantereine**

**Antonio DE CARVALHO**

7<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de l'entretien  
du patrimoine, des travaux  
et de la voirie communautaire  
Maire



**Torcy**

**Gérard EUDE**

8<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du développement  
économique, de l'enseignement  
supérieur et de la recherche



**Émerainville**

**Alain KELYOR**

9<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du contrôle de gestion et de  
l'évaluation des politiques publiques  
Maire



**Croissy-Beaubourg**

**Bernard NAIN**

10<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
et de la politique sportive  
communautaire



**Chelles**

**Colette BOISSOT**

11<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée du développement durable  
et de l'Agenda 21



**Vaires-sur-Marne**

**Isabelle RECIO**

12<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée du tourisme  
et de l'événementiel  
Maire



**Pontault-Combault**

**Monique DELESSARD**

Conseillère déléguée  
Chargée de la santé et de la politique  
sociale communautaire



**Torcy**

**Guillaume LE LAY-FELZINE**

Conseiller délégué  
Chargé de la politique de la ville  
Maire



**Champs-sur-Marne**

**Daniel GUILLAUME**

Conseiller délégué  
Chargé des grands projets  
de la Cité Descartes



**Roissy-en-Brie**

**Hafida DHABI**

Conseillère déléguée  
Chargée du commerce, de l'artisanat  
et des marchés

## Les conseillers communautaires

**CHAMPS-SUR-MARNE** : Maud TALLET (Maire) • Alain LECLERC • Thierry BABEC • Julie GOBERT • Éric BITBOL **CHELLES** : Benoît BREYSSE • Claudine THOMAS • Jacques PHILIPPON • Alain MAMOU • Céline NETTHAVONGS • Audrey DUCHESNE • Michèle DENGREVILLE • Olivier SAVIN • Christian QUANTIN • Catherine MORIO • Guillaume SEGALA • Isabelle GUILLOTEAU • Lydie AUTREUX • Émeric BRÉHIER **ÉMERAINVILLE** : Michèle FABRIGAT **LOGNES** : André YUSTE (Maire) • Monique HOUSSOU • Nicolas DELAUNAY **NOISIEL** : Mathieu VISKOVIC (Maire) • Annyck DODOTE • Patrick RATOUCHNIAK **PONTAULT-COMBAULT** : Patrick CABUCHE • Nadine LOPES • Danielle GAUTHIER • Fernande TREZENTOS OLIVEIRA • Gérard TABUY • Pascal ROUSSEAU • Jean CALVET • Stéphane FINANCE **ROISSY-EN-BRIE** : Nadia DRIEF • Jonathan ZERDOUN • Marnaille TATI • Jean-Emmanuel DEPECKER • Claude PAQUIS-CONNAN **TORCY** : Daniëlle KLEIN-POUCHOL • Michel VERMOT • Annie DENIS • Ghislaine MERLIN • Meziane BENARAB **VAIRES-SUR-MARNE** : Philippe VINCENT • Monique COULAIS • Jean-Louis GUILLAUME

# Paris – Vallée de la Marne : **ses compétences**

Le code des collectivités territoriales attribue des compétences obligatoires aux communautés d'agglomération. Elles sont également tenues d'exercer *a minima* 3 compétences optionnelles. Paris - Vallée de la Marne a fait le choix d'aller plus loin en s'engageant sur 5 compétences optionnelles. L'Agglomération s'est aussi dotée de compétences facultatives pour mieux répondre aux besoins de ses habitants.  
Au total, Paris - Vallée de la Marne exerce 20 compétences.

## **LES 7 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

### ◆ Développement économique

- Actions de développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme

### ◆ Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et carte communale
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité et des transports publics intercommunaux

### ◆ Équilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

### ◆ Politique de la ville

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'action définis dans le contrat de ville

### ◆ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

### ◆ Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux Locatifs

### ◆ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



## LES 5 COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### ◆ **Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire**

### ◆ **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**

- Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

### ◆ **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**

- 14 médiathèques, 9 conservatoires, 4 piscines, Le Nautil, les Passerelles et le studio Music'Hall Source

### ◆ **Eau**

- Assurer l'entretien courant, la création et l'aménagement des réseaux d'eau potable du territoire.

### ◆ **Assainissement**

- Assurer l'entretien courant, la création et l'aménagement des réseaux d'assainissement du territoire.

## LES 8 COMPÉTENCES FACULTATIVES AJOUTÉES

### ◆ **Création, organisation, soutien et/ou gestion d'actions ou d'évènements sportifs et culturels**

- Initiation de projets de spectacle vivant
- Actions de sensibilisation ou d'accompagnement aux pratiques artistiques et culturelles dans les écoles
- Soutien et mise en œuvre de projets autour de la création contemporaine

### ◆ **Actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle**

- Définition et mise en place de la politique, à l'échelle de l'Agglomération, en matière d'emploi, d'insertion et de formation professionnelle
- Coordination des opérateurs locaux dans le cadre d'initiatives partagées
- Gestion des équipements dédiés et des partenariats
- Interlocuteur de l'État et de la Région en matière de bassins économiques, d'emploi et de formation professionnelle

### ◆ **Actions en faveur de la santé et de la médecine du sport**

- Définition et mise en place de la politique de santé et de prévention à l'échelle de l'Agglomération en matière de lutte contre la désertification médicale, d'accès aux soins, de prévention et de protection du cadre de vie
- Gestion et promotion des centres de médecine du sport de l'Agglomération

### ◆ **Aménagement numérique du territoire**

- Suivi vigilant et partenarial avec les fibro-opérateurs intervenant sur le territoire de l'Agglomération
- Conseil et soutien aux communes dans leurs relations avec les opérateurs
- Conception, construction, exploitation, commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électronique et activités annexes

### ◆ **Citoyenneté et prévention**

- Actions favorisant l'accès au droit
- Gestion des maisons de la justice et du droit du territoire
- Actions de prévention visant à développer le sentiment citoyen auprès des jeunes
- Actions de prévention touchant aux risques sanitaires et atteintes à la santé

### ◆ **Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains**

- Réseaux de chaleur communautaires existants de Lognes-Torcy
- Nouveau réseau de chaleur créé sur le territoire en 2018 à Champs-sur-Marne

### ◆ **Actions de soutien aux activités de recherche et d'enseignement supérieur sur le territoire**

### ◆ **Gestion des eaux pluviales urbaines**

### ◆ **Hébergement de la Bourse du travail**

# Paris - Vallée de la Marne : les grands événements 2018

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Rendez-vous économique



Le **13 décembre 2018** à la CASDEN à Champs-sur-Marne, l'événement a réuni les acteurs économiques de Paris - Vallée de la Marne qui ont échangé autour de la situation économique du territoire et de l'offre de services à destination des entreprises.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

### Le Forum Descartes

Lieu privilégié d'échanges et de contacts entre les différents acteurs du marché de l'emploi et les étudiants de l'Est parisien, le Forum annuel de la Cité Descartes s'est déroulé le **jeudi 15 novembre 2018** à l'ESIEE-Paris situé à la Cité Descartes. Organisé par l'Université Paris-Est, avec le soutien de Paris - Vallée de la Marne, le forum a permis de mettre en place des ateliers-conseils et un espace recrutement.

### Les Futures Days

L'événement annuel dédié à la ville de demain organise une série d'actions à destination des acteurs de l'innovation urbaine. La deuxième édition a eu lieu les **21 et 22 décembre 2018** à l'ESIEE-Paris.

## EMPLOI ET FORMATION

### Forum objectif emploi

Paris - Vallée de la Marne a organisé, le **jeudi 18 octobre 2018**, sa 7<sup>e</sup> édition du Forum Objectif Emploi à Noisiel en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi (Missions Locales, Pôle Emploi, E2C, M2IE, UPEM, Cap Emploi, ville de Noisiel).

### Semaine de l'industrie à Paris - Vallée de la Marne

L'Agglomération a participé à cette manifestation nationale en proposant, **jeudi 29 mars 2018**, un circuit de visites d'entreprises pour les jeunes inscrits dans les Missions Locales et en parcours au sein de l'École de la 2<sup>e</sup> Chance.

### Matinale de l'artisanat



En partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, l'Agglomération a organisé une Matinale de l'Artisanat le **jeudi 6 décembre 2018** à la Grande Halle de Roissy-en-Brie. Cet événement a pour objectif de faire découvrir le secteur de l'artisanat et de valoriser ses métiers.

## CULTURE

### Inauguration de l'espace culturel Simone-Veil à Courtry

L'espace culturel Simone-Veil à Courtry a été inauguré **samedi 10 mars 2018** à l'occasion de la semaine internationale des droits des femmes. L'équipement de 1 500 m<sup>2</sup> se compose d'une médiathèque et d'un conservatoire.

### Pose de la première pierre du futur conservatoire à Pontault-Combault



**Judi 21 juin 2018**, la première pierre du nouveau conservatoire à Pontault-Combault a été posée. L'équipement, qui ouvrira à la rentrée 2019, remplacera l'actuel conservatoire réparti sur deux sites. Le bâtiment de 2 315 m<sup>2</sup> permettra de densifier les projets pédagogiques et transversaux entre les conservatoires de l'Agglomération.

### Festival Par Has'ART!



Organisé du **3 au 12 juillet 2018** par l'Agglomération, la 1<sup>re</sup> édition du festival Par Has'ART ! proposait plus de vingt

spectacles pour une trentaine de représentations à l'échelle des douze villes du territoire.

## SPORT

### Oxy'Trail

**Dimanche 24 juin 2018**, au départ du parc de Noisiel, Paris - Vallée de la Marne a lancé la 6<sup>e</sup> édition de l'Oxy'Trail. La manifestation sportive, festive et écoresponsable propose 3 courses (Oxy'5 km, Oxy'13 km et Oxy'23 km) ainsi que des parcours dédiés aux enfants.

## PRÉVENTION

### Tous ensemble contre le Sida

**Du 23 au 29 novembre 2018**, l'Agglomération, en partenariat avec la ville de Roissy-en-Brie, a proposé plusieurs rendez-vous autour de la lutte contre le Sida et des infections sexuellement transmissibles.

### Octobre rose



Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, Paris - Vallée de la Marne s'est mobilisée, aux côtés des associations et des villes, pour le dépistage du cancer du sein. Des actions ont été organisées, sur le territoire, tout au long du mois d'**octobre 2018**.

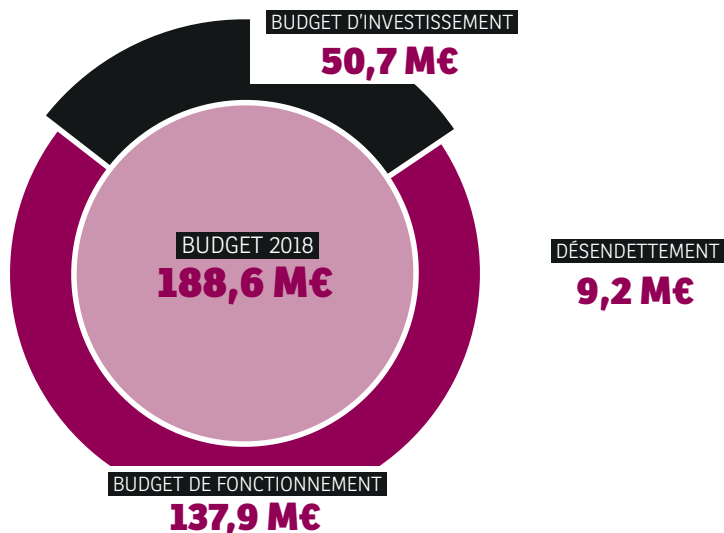
# ÉCLAIRER

## LES CHOIX STRATÉGIQUES

### Les finances

Le budget 2018 s'élève à **188,6 millions d'euros**. Malgré la baisse conséquente des recettes, les élus de Paris - Vallée de la Marne sont parvenus à construire un budget équilibré qui respecte cinq objectifs principaux :

- ◆ Maîtriser et rationaliser les dépenses de fonctionnement
- ◆ Maintenir les taux de fiscalité des habitants du territoire
- ◆ Favoriser le désendettement afin de dégager les marges de manœuvre nécessaires à l'équilibre du budget dans les années à venir
- ◆ Respecter les obligations contractuelles prévues dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022
- ◆ Maintenir un programme d'investissement ambitieux



## UN BUDGET AU SERVICE DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS

◆ Les dépenses réelles de fonctionnement, à hauteur de **118 millions d'euros**, ont assuré le fonctionnement courant des équipements et des services de l'Agglomération :

- Réseau des piscines : **6,15 M€**
- Le Nautil : **2,69 M€**
- Réseau des médiathèques : **6,63 M€**
- Réseau des conservatoires : **10,38 M€**
- Réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau et traitement des ordures ménagères : **5,71 M€**
- Entretien de la voirie et transports urbains : **4,31 M€**
- Développement économique du territoire : **3,40 M€**
- Entretien et préservation des espaces verts : **4,45 M€**

◆ Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à **20,7 millions d'euros**. Elles se sont réparties principalement entre :

- Les études et les travaux du conservatoire de musique intercommunal à Pontault-Combault : **4,86 M€**
- L'aménagement du pôle gare à Vaires-sur-Marne : **2,16 M€**
- L'amélioration de l'habitat social et privé : **1,27 M€**
- L'aménagement des parcs et des bords de marne et la requalification de la route départementale RD10 P de Noisiel à Torcy : **1,16 M€**

## Les **ressources humaines**

◆ Pour assurer une action publique au service de l'intérêt général, Paris - Vallée de la Marne s'appuie sur 909 agents permanents.

- Nombre d'agents permanents : **909**
- Nombre de stagiaires accueillis : **133 pour 2 446 jours**







### La politique de la ville, **en faveur des quartiers prioritaires**

❖ **La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants. À Paris - Vallée de la Marne, 6 quartiers, représentant environ 15 000 habitants, sont concernés.**

#### **LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)**

Paris - Vallée de la marne compte six quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- ◆ Grande Pairie (1813 habitants) et Schweitzer-Laennec (1012 habitants) à Chelles
- ◆ L'Arche Guédon (2807 habitants) et le Mail (3927 habitants) à Torcy
- ◆ Les Deux Parcs-Luzard (3238 habitants) à Champs-sur-Marne et Noisiel
- ◆ La Renardière (1861 habitants) à Roissy-en-Brie

#### **LES CONTRATS DE VILLE**

Les contrats de ville de l'Agglomération constituent le cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville pour la période 2015-2020. Ils reposent sur trois axes d'action définis par l'État :

- ◆ La cohésion sociale, puisque les contrats de ville prévoient des mesures de soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs et aux associations pour favoriser le lien social sur le territoire ;
- ◆ Le cadre de vie et le renouvellement urbain, car ils programment la création d'équipements, la mobilité dans le parc résidentiel ou encore la mise en place de nouvelles activités ;
- ◆ Le développement économique et l'emploi, les contrats de ville assurent notamment la présence de Pôle emploi et des missions locales dans chacun des territoires prioritaires.

## UN NOUVEAU VISAGE POUR LES QUARTIERS

La rénovation urbaine est l'un des aspects les plus visibles de la transformation des quartiers. Sur le territoire, deux d'entre eux font actuellement l'objet de projets d'envergure.

### L'Arche Guédon à Torcy

Le programme de renouvellement urbain (PRU) du quartier de L'Arche Guédon se poursuit. Il a notamment pour objectif de désenclaver le centre du quartier et de réduire l'espace entre les zones de logement et d'équipements publics. Le PRU vise également à retravailler les espaces publics vieillissants et inadaptés aux usages actuels. Ces restructurations permettront d'améliorer la mixité sociale et de lutter contre le départ des commerces de proximité.

### Les Deux Parcs-Luzard à Champs-sur-Marne et Noisiel

Un projet de réhabilitation est également en cours sur ce quartier afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et de valoriser les usages des espaces publics. Une action forte est portée sur les logements qui seront réhabilités, diversifiés et densifiés. Le cœur du quartier et la trame urbaine publique seront également réinventés.

**En 2018, 103 actions ont été menées dans le cadre de la politique de la ville sur les six quartiers politique de la ville :**

- Éducation : **16 actions pour un total de 64 500 €**
- Santé : **6 actions pour un total de 32 000 €**
- Parentalité : **7 actions pour un total de 38 000 €**
- Culture et création artistique : **13 actions pour un total de 61 000 €**
- Lien social et citoyenneté : **34 actions pour un total de 160 000 €**
- Prévention et lutte contre les discriminations : **5 actions pour 15 500 €**
- Emploi : **15 actions pour un total de 27 000 €**
- Développement économique : **2 actions pour un total de 83 000 €**
- Cadre de vie : **5 actions pour un total de 19 000 €**

## Plan de prévention de la radicalisation

Le plan de prévention de la radicalisation, copiloté par Paris - Vallée de la Marne et la Préfecture, a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 17 mai 2018. Il vient en complément de dispositifs existants. Il s'attache au champ de la prévention primaire permettant ainsi d'agir en amont de tout processus de radicalisation ou d'installation de situations propices à toute forme de radicalité, notamment en travaillant autour d'actions de maintien du lien social.

Les différents éléments de diagnostic et d'état des lieux ont mobilisé les acteurs tout au long de l'année 2017. Ils ont permis de recenser les besoins et de co-construire les enjeux et les orientations en matière de prévention primaire de la radicalisation pour le territoire de Paris - Vallée de la Marne.

# L'information géographique et urbaine

Le service d'information géographique et urbaine permet aux différents acteurs de Paris - Vallée de la Marne de mieux comprendre et maîtriser le territoire. Pour cela, il produit et diffuse des cartographies ainsi que des données chiffrées sur de multiples thématiques (fiscalité, économie, habitat, urbanisme, transports, sociodémographie, etc).

## RENFORCER LA TRANSPARENCE DE L'ACTION PUBLIQUE

Afin de mieux satisfaire l'attente légitime des citoyens, en matière de transparence de l'action publique, le SIGU supervise et accompagne plusieurs projets permettant de consulter, comprendre et réutiliser les données du territoire. L'année 2017 avait déjà marqué le lancement de cette dynamique avec la mise en place d'une plateforme comportant les données thématiques du territoire.

Sur l'année 2018, le SIGU a participé à l'avancement de plusieurs projets :

- ◆ La mise en place d'un portail open data à destination du grand public
- ◆ L'ouverture des portails open data de communes de l'Agglomération
- ◆ Le lancement d'un observatoire fiscal partagé
- ◆ La mise en place d'un @répertoire des entreprises accessible à partir du site de l'Agglomération



# Agir **pour l'habitat**

**L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de l'Agglomération. Elle a pour objectif de développer l'offre de logements et d'améliorer l'habitat du territoire, à la fois sur le parc public et le parc privé. Il s'agit aussi de répondre aux besoins diversifiés des habitants (familles, étudiants, personnes âgées, etc.). L'accueil des gens du voyage est également une compétence de l'Agglomération qui se traduit par l'aménagement, l'entretien et la gestion des cinq aires d'accueil de son territoire.**

## **LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)**

Cadré par le Code de la Construction et de l'Habitation, le Programme Local de l'Habitat doit comporter 3 volets : un diagnostic de l'habitat, un document d'orientation et un programme d'action.

Il définit les objectifs et les principes d'une politique locale de l'habitat.

À l'issue de 4 ateliers thématiques regroupant les partenaires (communes, bailleurs, État, CAF, Action Logement, associations, etc.), le diagnostic a été présenté en fin d'année 2018 au comité de pilotage du PLH. Il a permis de mettre en évidence les enjeux du territoire qui serviront de base à la définition des orientations du PLH :

- ◆ La nécessité de diversifier l'offre de logements au regard des besoins du territoire
- ◆ Les besoins existants en logements familiaux et en petits logements à des prix abordables
- ◆ Les besoins récurrents en rénovation des parcs public et privé
- ◆ La nécessité d'accroître les sorties des structures d'accueil temporaire
- ◆ Le renforcement des partenariats

## **LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)**

Rendue obligatoire par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'Agglomération a installé la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 2 juillet 2018.

La CIL est une instance partenariale qui offre un espace de travail sur l'ensemble des thématiques relatives au parc public. Elle a notamment vocation à renforcer le partage des connaissances sur les attributions de logements sociaux pour mener une stratégie d'attribution concertée à l'échelle intercommunale.

En parallèle, pour traduire cette stratégie d'attribution par des actions concrètes, des ateliers ont été mis en place avec les communes, les organismes HLM, l'État, Action Logement et les associations d'insertion par le logement pour élaborer une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Paris - Vallée de la Marne a adopté le document-cadre fixant les orientations générales en matière d'attribution de logement par délibération du conseil communautaire du 20 décembre 2018.

## LES ACTIONS EN MATIÈRE D'HABITAT PRIVÉ ET PUBLIC

### Nouveau dispositif d'aide à l'amélioration du parc privé

Paris - Vallée de la Marne apporte un soutien financier aux propriétaires pour l'amélioration de l'état de leur logement (sous conditions de ressources). L'aide s'applique aux travaux permettant d'améliorer la performance énergétique des logements, de les adapter aux personnes en situation de handicap, de résoudre des dysfonctionnements importants (habitat indigne) ou encore de rénover une copropriété.

**En 2018 : 69 propriétaires ont bénéficié d'une aide dans le cadre du dispositif pour un montant total de 125 269 €.**

### Accompagnement des copropriétaires

Le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) répond à des besoins de soutien de copropriétaires connaissant mal le fonctionnement d'une copropriété ou se trouvant en difficulté face à la nécessité de réaliser des travaux.

Un panel d'actions a été proposé gratuitement aux copropriétaires, avec l'appui d'un consultant spécialiste des copropriétés.

Ainsi, entre janvier et juin 2018 :

- ◆ 30 personnes ont été reçues, représentant 25 copropriétés, à l'occasion de 6 permanences
- ◆ 7 copropriétés ont fait l'objet d'un "diagnostic-flash", portant sur les aspects juridique, social, financier et technique de celles-ci ;
- ◆ 2 copropriétés ont été accompagnées par le consultant sur des questions précises ;
- ◆ 9 formations ont été menées sur des thèmes relatifs à la copropriété.



## **Aide à l'amélioration et au développement du parc public**

Le dispositif d'aide au parc public vise à soutenir les organismes HLM dans leurs projets de réhabilitation et de construction de logements sur le territoire de l'Agglomération. L'attribution des aides financières est proposée par un comité composé d'élus communaux, sur la base du règlement du dispositif.

Le dispositif a aidé à financer la construction de 40 logements et l'amélioration de 288 autres.

### **En 2018 :**

**53 740 € d'aides accordées pour le développement de l'offre de logements.**

**374 100 € d'aides accordées pour l'amélioration du parc existant.**

## **Garanties d'emprunts aux organismes HLM**

L'Agglomération accorde des garanties pour les emprunts contractés par les organismes HLM en vue de réhabiliter ou développer leur parc sur le territoire.

En 2018, 22 demandes de garantie d'emprunt ont été instruites sur l'année :

- ◆ 3 pour des réhabilitations (265 logements)
- ◆ 4 pour des acquisitions en vente en l'état futur d'achèvement (151 logements)
- ◆ 3 pour des acquisitions-améliorations (47 logements)
- ◆ 2 pour des constructions (32 logements)
- ◆ 10 pour réaménagement de prêts

## **L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES GENS DU VOYAGE**

### **Gestion des aires d'accueil**

L'Agglomération assure l'entretien et la gestion des cinq aires d'accueil du territoire situées à Émerainville, Noisiel, Lognes, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie. Pour assurer un accompagnement social aux habitants de ces aires, elle travaille en partenariat avec l'association la rose des vents.

### **Projet d'habitat adapté aux gens du voyage sédentarisés à Courtry**

Sur la commune de Courtry, 52 ménages issus de la communauté des gens du voyage résident depuis de nombreuses années. Ces familles se sont sédentarisées tout en conservant un mode de vie propre à leur communauté. Les terrains occupés n'ayant pas été viabilisés, leurs conditions d'habitat nécessitent une intervention publique. C'est dans ce cadre que l'Agglomération a passé une convention avec l'État. Cette convention vise à cofinancer un diagnostic social et rechercher des solutions d'habitat digne, en rapport avec la culture des gens du voyage, tout en mettant en place un accompagnement social.

Le diagnostic social et les premières préconisations en matière d'habitat ont été présentés au comité de pilotage de la mission en décembre 2018. Le projet sera poursuivi sur l'année 2019.



# Favoriser la mobilité et les transports

## Une offre de transport dense et diversifiée

**86 000**

passagers dans les gares chaque jour



**31,5 millions**

de voyageurs dans les transports par an



**3**

réseaux de bassins qui regroupent  
80 lignes de bus dont 5 express



**8**

Gares



**3**

Lignes de trains



**8**

consignes Véligo



**23**

stations d'autopartage, de covoiturage  
et de bornes de recharge

Sources : SNCF/RATP/Agglomération

Paris - Vallée de la Marne assure la gestion et la coordination des projets de transports à l'échelle du territoire. À ce titre, l'Agglomération est un interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités et des transporteurs. Avec l'évolution des usages, l'Agglomération œuvre également à la mise en place de solutions de mobilité durable favorisant l'intermodalité.

En 2018, plusieurs grands projets ont été développés ou se poursuivent sur le territoire :

### Accompagnement de la poursuite des études d'intermodalité liées aux Grand Paris Express (GPE)

Les études sont menées en partenariat avec la société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités pour les lignes de métro 15 et 16 à Noisy-Champs et 16 à Chelles.

Elles doivent aboutir à la définition des aménagements des pôles intermodaux de Chelles et de Noisy-Champs à l'arrivée des lignes du Grand Paris Express, et en mesurer les impacts.

### Restructuration de réseaux de bus

L'agglomération a accompagné les restructurations de deux réseaux de bus du territoire : le réseau Sit'bus en janvier 2018 pour le sud et le réseau Transdev Apollo 7 en avril 2018 pour le nord. Grâce à ces restructurations, l'offre de bus est plus importante et compte 50 % de passages supplémentaires pour Sit'bus et 20 % de plus pour Apollo 7.

## Déploiement de solutions de mobilité durable

Quatre consignes Véligo ont vu le jour, en 2018, à Noisiel, Roissy en Brie, Champs-sur-Marne et Émerainville. Elles représentent 100 places supplémentaires.

D'autre part, un accord a été signé avec Clem' (solution d'autopartages) et la plateforme GIREVE. Il permet aux abonnés de Clem' de se recharger sur des bornes extérieures et inversement. Ainsi, Paris - Vallée de la Marne a connecté son réseau de 50 points de charge pour véhicules électriques à la plateforme d'itinérance GIREVE, pour les rendre visibles et accessibles aux conducteurs de véhicules électriques utilisant des badges et applications partenaires.

## Modernisation du service "la Navette" (transport à la demande sur le territoire Nord)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il est possible de réserver le service via une application. Cette nouveauté est le fruit d'une étroite collaboration, entre l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne, le Département de Seine-et-Marne, Île-de-France Mobilités et Transdev STBC.

La Navette fonctionne en tarification francilienne (pass Navigo, etc.). Près de 1000 missions sont rendues par mois. Elle dessert également les hôpitaux de Montfermeil et de Jossigny.



# Améliorer l'environnement et le cadre de vie

L'Agglomération est soucieuse de la préservation de son riche patrimoine naturel qui comprend 600 hectares d'espaces verts, 56 bassins, 10 km de berges de Marne, 5 km de canal et 1 500 000 arbres dans les forêts et les parcs. Elle assure la gestion du patrimoine arboré, de La Réserve Naturelle Régionale des Îles de Chelles et des espaces naturels d'intérêt communautaire.

Afin de préserver l'environnement et d'améliorer le cadre de vie, l'Agglomération compte parmi ses prérogatives :

- ◆ L'élaboration d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- ◆ La mise en œuvre des politiques de développement durable
- ◆ La création, l'aménagement et la gestion de l'ensemble des espaces verts et des espaces naturels déclarés d'intérêt communautaire
- ◆ La préservation de la qualité environnementale et le renforcement des connaissances du patrimoine naturel
- ◆ Le développement d'actions éducatives et de sensibilisation à l'environnement

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est obligatoire pour les intercommunalités.**

## LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT VAGABONDE



En partenariat avec des associations locales, la Maison de l'environnement vagabonde, animée par l'Agglomération, propose des animations itinérantes et permanentes. Les différents ateliers proposés ont pour objectif de faire découvrir la biodiversité du territoire et les actions environnementales entreprises pour sa sauvegarde.

En 2018, une centaine d'animations ont été réalisées autour de thèmes et de lieux variés tels que :

- ◆ La découverte de la réserve naturelle régionale des Îles de Chelles
- ◆ L'observation de la faune et de la flore
- ◆ La confection de nourriture pour les abeilles
- ◆ Les créations artistiques à partir de matériaux naturels
- ◆ Le jardinage et la permaculture
- ◆ L'initiation à l'autoconstruction

## **LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

L'Agglomération s'est engagée, depuis 2017, dans l'élaboration d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) visant à préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et en réduire les impacts. La première étape consistant en la réalisation d'un diagnostic a été finalisée sur l'année 2018. Le document a permis de détailler et d'analyser la consommation d'énergie du territoire, les émissions de gaz à effet de serre et les perspectives d'avenir.

## **LA GESTION PASTORALE**

Après plusieurs années d'expérience, l'Agglomération poursuit sa démarche en gestion pastorale, commencée en 2013. Ce mode de gestion met à contribution 4 vaches, 22 brebis, 2 ânes et 2 chèvres. Plus doux que l'action mécanique, il permet de gérer les espaces verts sans perturber les milieux naturels. Les avantages de ce procédé sont multiples : il réduit les nuisances sonores et la pollution et respecte la biodiversité des sites.

La gestion pastorale permet également de développer une approche sociale et culturelle auprès des habitants. En effet, les animaux participent aux animations, notamment les Flâneries et la Fête de la nature qui ont lieu chaque printemps sur le territoire de l'agglomération.



# Développer des infrastructures adaptées

Paris - Vallée de la Marne assure l'entretien courant, la création et l'aménagement des réseaux d'eau potable et d'assainissement du territoire. L'Agglomération est également compétente pour l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, ainsi que pour l'aménagement et la gestion des installations d'éclairage public.

## LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour maintenir et aménager les réseaux de voiries et d'éclairage public, Paris - Vallée de la Marne réalise ou supervise des travaux autour des établissements communautaires. Son action s'étend aussi dans les zones d'activité et les parcs du territoire. Par ailleurs, la voirie est entretenue de manière régulière (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtements). L'Agglomération gère la mise aux normes des arrêts de bus du territoire.

**En 2018 : les travaux du pôle gare de Vaires-Torcy ont fortement mobilisé l'Agglomération en matière de voirie et d'éclairage public. Un budget de 3 154 256 € a été alloué à la restructuration du pôle gare.**

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

À l'échelle du territoire, l'Agglomération programme et suit les travaux en matière d'eau potable et d'assainissement. Un délégataire est mandaté pour l'assainissement des secteurs nord, centre et sud du territoire et pour la distribution d'eau potable du secteur centre. L'Agglomération instruit également les documents d'urbanisme en matière d'assainissement. Enfin, Paris - Vallée de la Marne accompagne les particuliers et les industriels (raccordements, conventions de rejets, contrôles de conformités, etc.).

**En 2018 : les projets d'eau potable et d'assainissement ont nécessité 5 131 500 €.**

## LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique pour le territoire, permettant de produire une énergie locale, propre, inépuisable et à coût maîtrisé.

Deux réseaux sont, à ce jour, existants. Le réseau de chaleur de Chelles\* livre annuellement environ 55 000 MWh de chaleur. Le second réseau de chauffage urbain, couvrant une partie des communes de Lognes et de Torcy, compte 14 km et alimente environ 6 000 équivalents logements. Un nouveau réseau, associé aux villes de Champs-sur-Marne et de Noisiel, est en projet.

\*non géré par l'Agglomération

# ENCOURAGER

## L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



◇◇◇◇◇ **Fidéliser les entreprises du territoire, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, encourager la création et le développement des jeunes entreprises, se positionner en tant que territoire d'innovation et pôle régional de la filière d'excellence de la ville durable, tels sont les objectifs soutenus par l'Agglomération en matière de développement économique.**



## UNE DYNAMISATION PÉRENNE POUR L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

L'Agglomération, en lien avec les aménageurs publics, poursuit son action en matière d'aménagement économique. En 2018, plusieurs opérations se sont poursuivies, permettant de développer et de renouveler l'offre foncière locale.

**La ZAC de la Régale à Courtry :** les premiers lots ont été mis en vente au troisième trimestre 2018. 22 lots ont été attribués sur 25.

**L'extension sud-ouest de la Tuilerie à Chelles :** les travaux du parc PME-PMI de 4000 m<sup>2</sup>, qui ont débuté en septembre 2017, se poursuivent. Un dernier terrain de 5500 m<sup>2</sup> a été mis en vente.

**La ZAC du Gué de Launay à Vaires-sur-Marne :** la réalisation de la ZAC s'inscrit dans le respect du développement durable. Elle a pour objectif la reconversion de la friche industrielle de l'ancienne centrale thermique EDF en parc d'activité. Elle prévoit l'aménagement d'une surface de 21 ha destinée à permettre l'implantation d'entreprises de grande taille. Le projet comporte également la réalisation d'un parc de PME-PMI sur 1,7 ha.

**La ZAI de Torcy :** dans le cadre de la création d'un nouveau lotissement industriel de 5 ha, une étude d'impact a été lancée. Plusieurs démarches de concertation ont également été menées.

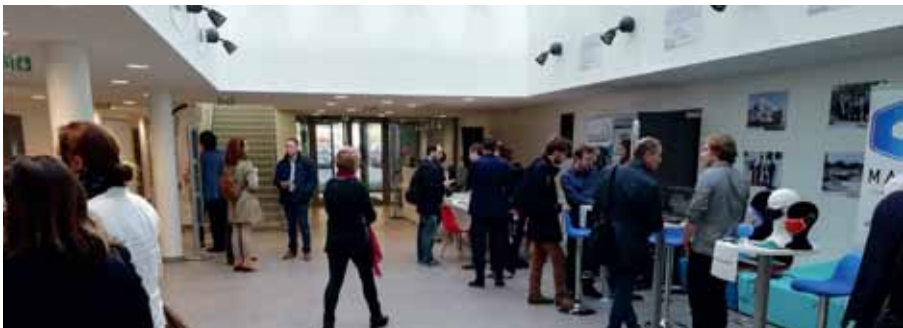
### 153 projets d'implantation accompagnés dont 32 aboutis à ce jour

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

Paris - Vallée de la Marne soutient la création, le développement et l'implantation des entreprises avec deux équipements dédiés. Son Bureau d'accueil et de service aux entreprises (BASE) propose des services pour accompagner les projets de création : centre de documentation, conseils personnalisés, réunions d'information et de diagnostics... Sa Maison de l'entreprise innovante (MEI) réunit différents services dédiés à la création d'entreprises : un incubateur, une pépinière et un hôtel d'entreprises.

En 2018 :

- ◆ 267 porteurs de projet conseillés
- ◆ 31 créations effectives soutenues
- ◆ 140 entreprises rencontrées individuellement
- ◆ 19 créateurs d'entreprise du territoire ayant bénéficié de prêts d'honneur



## **LA MAISON DE L'ENTREPRISE INNOVANTE**

Ouverte en 2017, la Maison de l'entreprise innovante a depuis accueilli ses premiers résidents. Neuf locataires occupent une surface de 500 m<sup>2</sup> dans l'hôtel d'entreprise. Avec un taux de remplissage de 53 % à la fin de l'année 2018, la MEI attire de plus en plus d'entreprises grâce à son accompagnement à forte valeur ajoutée et aux services adaptés qu'elle propose.

Elle est le fruit de la collaboration entre la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne et l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne. Le bâtiment propose 3000 m<sup>2</sup> de services répartis sur trois niveaux. La MEI a pour ambition d'attirer des entreprises provenant de secteurs de pointe tels que l'informatique, l'électronique, l'énergie, l'ingénierie, le bâtiment, la santé...

La MEI est stratégiquement positionnée au cœur de la Cité Descartes. Véritable vivier de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Cité Descartes accueille plus de 1000 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents au sein d'une trentaine d'unités de recherche. Elle est labellisée "cluster de la ville durable" du Grand Paris pour sa dynamique innovante.

## **LE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE (ESR)**

L'action de l'Agglomération en matière d'ESR, se décline sur trois axes :

- ◆ Les relations institutionnelles agglomération/campus, qui s'illustrent par la convention triennale tripartite entre l'agglomération, l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) et l'Université Paris-Est (UPE) listant les collaborations et actions communes établies avec le campus.
- ◆ La recherche et la valorisation, qui prend toute son essence dans le projet I-SITE FUTURE. I-SITE vise à soutenir l'attractivité et à accélérer le rayonnement international de sites à l'excellence scientifique reconnue sur leurs domaines de spécialisation. L'ambition est de créer un nouvel établissement à partir de l'Ifsttar, l'UPEM, l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires - EAVT et de deux écoles d'ingénieurs: ESIEE Paris et l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris - EIVP. Cette construction repose sur un outil institutionnel capable de porter, à long terme, une stratégie sur les missions de recherche, de soutien au développement économique et d'appui aux politiques publiques, de formation, de partenariats et de ressources.
- ◆ L'Agglomération contribue également à la valorisation du campus par son implication et sa participation aux actions telles que les journées portes ouvertes, le Forum Descartes ou encore les Future Days.

# AGIR

## POUR LA SOLIDARITÉ

### L'Emploi

L'attractivité économique d'un territoire auprès des entreprises s'articule notamment autour de sa capacité à développer la compétence des salariés et à les accompagner dans le recrutement de nouveaux collaborateurs. Pour ce faire, Paris - Vallée de la Marne accueille et accompagne les demandeurs d'emploi grâce à des services de proximité et anime le réseau des associations et des institutions luttant contre le chômage. L'Agglomération propose aux entreprises locales et aux habitants du territoire un ensemble de services pour faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Il comprend également le service intercommunal de l'emploi (SIE) qui agit pour les publics de plus de 26 ans.

La volonté de l'Agglomération est de faire de l'emploi une priorité à travers trois axes forts :

- ◆ L'accueil et l'accompagnement de demandeurs d'emploi et de salariés en recherche de réorientation professionnelle ou d'un emploi
- ◆ L'organisation d'actions ciblées à destination des publics de l'Agglomération
- ◆ La coordination des partenaires et l'apport d'un appui opérationnel et financier

**Agglo**  
**Objectif**  
**EMPLOI**

**25 600 offres d'emploi ont été publiées sur [emploi.agglo-pvm.fr](http://emploi.agglo-pvm.fr) en 2018**

## LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Le SIE accueille et accompagne les publics de plus de 26 ans résidant sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne. Outre un accompagnement individualisé, le SIE propose tout au long de l'année, des actions pour favoriser l'accès à l'emploi (informations collectives, ateliers, job-dating...) Depuis janvier 2018, une nouvelle antenne a été ouverte au sud de l'agglomération à Roissy-en-Brie. Plus de personnes ont ainsi pu être accompagnées.

En 2018, sur les deux antennes à Chelles et à Roissy-en-Brie :

- ◆ 1300 personnes ont été reçues
- ◆ 571 entretiens individuels ont été menés
- ◆ 76 % des participants des ateliers "5 min pour convaincre" et "Se préparer à un entretien" ont retrouvé du travail ou une formation



### 2018, en actions

Semaine nationale de l'industrie

43 participants

26 mars au 1<sup>er</sup> avril 2018

Journée d'information collective  
"services à la personne et à la collectivité"

30 participants

19 mars 2018

Journée d'information collective  
"Validation des acquis de l'expérience"

28 participants

10 avril 2018

Job-dating "Commerce/  
distribution/transport"

46 participants, 6 entreprises et  
99 entretiens

7 juin 2018

Journée d'information collective  
"Métiers du bâtiment"

16 participants et 2 partenaires

27 septembre 2018

7<sup>e</sup> édition du forum "Objectif  
emploi"

972 visiteurs, 61 entreprises, 14  
partenaires et plus de 900 offres

18 octobre 2018

Matinale de l'Artisanat

122 visiteurs et 18 stands

14 décembre 2018

## **UN RÉSEAU PARTENARIAL**

Pour développer l'emploi, l'Agglomération s'appuie sur un réseau d'acteurs sur le territoire : Pôle emploi, La Place des Métiers, les chambres consulaires (CCI / CMA), Cap Emploi, l'UPEM, les CFA, etc.

Elle subventionne également les associations locales et assure le développement et le suivi des clauses d'insertion dans les projets de renouvellement urbain.

### **Missions locales**

#### **Leurs missions :**

- ◆ Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes de 16 à 25 ans révolus
- ◆ Accompagner les parcours d'insertion
- ◆ Agir pour l'accès à l'emploi
- ◆ Observer le territoire, apporter une expertise, développer une ingénierie et participer à l'animation du partenariat local

#### **Subventions en 2018 :**

- Bassin chellois : 166 500 €
- Plateau de Brie : 92 280 €
- Marne-la-Vallée/Val Maubuée : 259 000 €

Le 4 octobre 2018, le Conseil communautaire a voté la création d'une mission locale unique, à l'échelle du territoire de l'Agglomération, en lieu et place des 3 existantes (Bassin chellois, Plateau de Brie et Marne-la-Vallée/Val Maubuée).

### **Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi (M2IE)**

#### **Sa mission :**

Améliorer et développer des actions dans les domaines de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle pour répondre au mieux aux besoins de la population et des différents partenaires.

**Subvention en 2018 : 272 500 €**

### **École de la 2<sup>e</sup> Chance**

#### **Sa mission :**

Créer des parcours personnalisés au sein de promotions d'une dizaine de stagiaires sur une période de 8 mois en moyenne (pour un maximum de 24 mois) afin d'assurer l'insertion professionnelle et sociale par l'éducation et la formation des jeunes adultes.

**Subvention en 2018 : 100 000 €**

### **Ingénierie d'Insertion Nord-Ouest 77 (IINO77)**

#### **Sa mission :**

Accompagner les publics autour du développement des clauses sociales permettant l'insertion de personnes en difficulté.

IINO 77 est le facilitateur de l'Agglomération concernant la gestion des clauses d'insertion du Grand Paris Express. En outre, IINO 77 réalise également une mission d'ingénierie et de pilotage des clauses de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

**Subvention en 2018 : 99 750 € (dont 60 000 € de la Société du Grand Paris)**

# La **santé**



**L'Agglomération s'investit sur le champ de la santé publique. Elle agit notamment en matière de lutte contre la désertification médicale, d'accès aux soins et de renforcement de l'offre de santé. Paris - Vallée de la Marne organise et orchestre les politiques de "prévention santé" et les décline avec les partenaires et les différents services de l'Agglomération sur le territoire.**

## **LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)**

L'année 2018 marque l'engagement de Paris - Vallée de la Marne dans l'élaboration d'un Contrat local de santé intercommunal (CLS). Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins des habitants. Il vise à mettre en réseau l'ensemble des acteurs du territoire pour assurer une meilleure coordination des actions de proximité et répondre aux problématiques des habitants. Il vient également en soutien aux projets de création de Maisons de santé.

### **Conclu pour 5 ans, le CLS vise à :**

- ◆ Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé
- ◆ Favoriser la mise en œuvre de parcours santé cohérents à l'échelle du territoire
- ◆ Conforter la présence de professionnels sur le territoire
- ◆ Promouvoir la santé par la prévention et améliorer l'information aux habitants

À partir des conclusions issues du diagnostic et du questionnaire en ligne, l'élaboration du CLS se poursuivra par un programme d'actions prioritaires décliné sur le territoire. Les travaux ainsi conduits aboutiront à la rédaction de fiches-actions pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux des habitants.

**Coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : 35 000 € TTC**

## **LE PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS)**

Dans le cadre des démarches consultatives obligatoires, l'Agence régionale de santé (ARS) a sollicité l'avis des collectivités territoriales en charge des questions de santé. L'Agglomération s'est donc prononcée sur la programmation 2018-2022 du Plan Régional de santé. Le projet s'inscrit dans une logique de planification et de programmation des moyens. Il définit les objectifs de l'agence sur cinq ans, ainsi que les mesures pour les atteindre.

Le conseil communautaire s'est prononcé en juin 2018 et a émis un avis défavorable sur ce document, au regard de la non-correspondance des moyens humains, techniques et financiers mis en œuvre par l'ARS et les attentes grandissantes des habitants du territoire dans les processus d'accès aux soins.



## LA SANTÉ À L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la convention qui lie l'Agglomération à l'université, trois rencontres trimestrielles ont été organisées avec l'UPEM. Elles ont permis aux deux partenaires d'échanger sur les actions "prévention santé" et de développer une collaboration en matière d'accessibilité aux soins des étudiants, de problématique en santé mentale, d'addictions, etc.

## OCTOBRE ROSE

Pour la quatrième année consécutive, Paris - Vallée de la Marne s'est mobilisée aux côtés des associations et des villes pour le dépistage du cancer du sein. Depuis plusieurs années, le mois d'octobre s'habille donc de rose pour sensibiliser les femmes (mais aussi les hommes) à la lutte contre le cancer du sein grâce à un dépistage systématique.

Information, sensibilisation, ateliers, animations, sport solidaire: des actions ont été organisées tout au long du mois d'octobre sur l'ensemble du territoire *via* un partenariat structurant avec les villes.



# Les Maisons **de justice et du droit**

**Le réseau des Maisons de justice et du droit (MJD) se compose de trois structures réparties au nord, au centre et au sud du territoire. Jusqu'à novembre 2018, elles se situaient à Chelles (nord), Noisiel (centre) et Pontault-Combault (sud). La MJD du secteur centre, à Noisiel, a déménagé dans des nouveaux locaux à Lognes. Le nouvel équipement a ouvert ses portes le 12 novembre 2018.**

**Ces structures assurent une présence judiciaire de proximité. Elles sont des lieux d'accueil, d'information, d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté. Les trois sites sont ouverts gratuitement à tous et assurent un service en toute confidentialité.**

## **Répondre aux besoins d'information juridique des usagers**

### **Les MJD ont pour principales missions :**

- ◆ L'accès au droit et l'aide aux victimes
- ◆ La résolution amiable des conflits
- ◆ La prévention de la délinquance par l'accueil de permanences judiciaires de proximité sur convocation
- ◆ La réparation pénale
- ◆ Le suivi et l'aide à la réinsertion
- ◆ La citoyenneté par des actions de sensibilisation et d'éducation à destination des jeunes et des adultes

Les MJD sont placées sous l'autorité des chefs de juridiction des Tribunaux de grande instance (TGI). Les MJD à Chelles et à Lognes dépendent du TGI de Meaux et la MJD à Pontault-Combault de Melun. Leur copilotage est assuré par un cadre de l'Agglomération et deux greffières qui représentent les chefs de juridiction des TGI. Elles organisent conjointement, avec les responsables juristes de l'Agglomération, sur chaque structure, les différentes permanences assurées par de nombreux partenaires et associations.

Dans la continuité de l'année 2017, la mise en réseau des MJD et de leur fonctionnement a été poursuivie. En plus des horaires, leur communication a également été uniformisée. Pour palier la dissolution du CIDFF77, l'Agglomération a redéployé les permanences sur le réseau des MJD avec le CIDFF91. Dans ce cadre, les équipes des MJD orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, sur l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi, la formation professionnelle, l'éducation et la citoyenneté.

**En 2018, le réseau des MJD a accueilli plus de 30 970 usagers, soit une hausse de fréquentation de 13 % par rapport à l'année 2017.**

Les trois MJD ont, chacune, animé ou participé à différentes actions concourant à la citoyenneté et à l'accès au droit :

- ◆ "La roue en questions" auprès de collégiens
- ◆ La journée d'information collective sur la "La séparation entre les concubins" à destination des partenaires et usagers
- ◆ Les animations "Carrefour des métiers" à destination des collégiens
- ◆ La thématique du "Vol en entreprise" auprès de lycéens
- ◆ Les actions collectives pilotées par la CAF77 sur le thème de la séparation



# La prévention

L'Agglomération met régulièrement en place des actions, permettant de prévenir et sensibiliser les habitants, autour de diverses thématiques. Pour cela, elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, le Ministère de la Justice, le Ministère de la santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.

Paris - Vallée de la Marne intervient sur trois thématiques :

- ◆ La citoyenneté et l'accès au droit
- ◆ La prévention et la promotion de la santé
- ◆ Le lien social et la prévention de la délinquance
- ◆ L'accueil de personnes en mesure de travail d'intérêt général

## DES ACTIONS DIVERSIFIÉES POUR CIBLER TOUS LES PUBLICS

L'Agglomération assure notamment des visites d'audiences correctionnelles à destination des collégiens appelées "Jeunes et justice" pour les sensibiliser à la citoyenneté et l'accès au droit. La prévention et la promotion de la santé sont mises en avant lors de journées de prévention scolaires tel que les "Forums prévention des addictions lycéens" ou encore l'événement "Courir pour Curie". Les collégiens sont également sensibilisés aux risques auditifs avec "Peace and Lobe". Quant aux thématiques du lien social et de la délinquance, elles sont, en partie, abordées lors des accueils assurés pour les personnes en mesure de travail d'intérêt général et d'un tournoi de football organisé avec les partenaires associatifs.

**En 2018, 13 actions ont été organisées et ont concerné près de 6 200 bénéficiaires et 50 partenaires.**

Tous ensemble contre le sida

**OPÉRATION café-capote**

Du vendredi 23 au vendredi 29 novembre

Un préservatif offert pour l'achat d'un café ou d'une boisson sans alcool.

Cet établissement est partenaire de l'opération "café-capote".

Une question, le service prévention est à votre écoute 01 72 84 62 26

www.agglo-pvm.fr

Paris Vallée de la Marne

## "TOUS ENSEMBLE CONTRE LE SIDA"

Du 23 au 29 novembre 2018, L'Agglomération et ses partenaires ont proposé, comme chaque année, plusieurs rendez-vous autour de la lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles. Ces deux semaines de prévention ont permis d'informer et de sensibiliser plus de 1300 personnes. Par ailleurs, Paris - Vallée de la Marne soutient également les opérations de dépistage organisées sur le territoire.

# SOUTENIR

## LA PRATIQUE DU SPORT ET L'ACCÈS À LA CULTURE

### Des activités sportives **pour tous**

Paris - Vallée de la Marne assure à ses habitants un accès à la pratique sportive dans un cadre adapté et sécurisé. Parce que le sport est un facteur incontournable d'épanouissement personnel, L'Agglomération s'applique à en développer la pratique. Elle prend tout son sens avec de nombreux équipements et sites de qualité sur le territoire, tels que le Nautil, un réseau de 4 piscines et des parcs et forêts aménagés.

#### **OXY'TRAIL, LE TRAIL D'ÎLE-DE-FRANCE**

5500 coureurs se sont donnés rendez-vous dimanche 24 juin 2018 au parc de Noisiel pour la 6<sup>e</sup> édition de l'Oxy'Trail. Oxy'Trail figure parmi les plus belles courses d'Île-de-France avec trois parcours de 5, 13 et 23 km. 85 % des parcours empruntent des sentiers entre ville et nature et traversent les jardins du château de Champs, les bords de Marne, l'île de loisirs Vaires-Torcy ou encore la Chocolaterie Menier.

La course a intégré le top 10 des trails en France en nombre de participants. Le parcours de 23 km, Oxy'23, grâce à la qualité de son organisation, a rejoint le circuit de la coupe de France de trail (seule étape francilienne).

Près de 630 membres du staff (bénévoles, agents de l'agglomération et prestataires) ont œuvré pour faire de cette journée un succès. Plusieurs partenariats ont été noués comme celui avec "Les Restaurants du cœur".



## LE RÉSEAU DES PISCINES

L'Agglomération assure à ses usagers l'accès à un réseau de piscines sur son territoire. Les 4 piscines situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, favorisent ainsi la pratique et l'apprentissage de tous au sport. Les équipes présentes accompagnent au quotidien divers publics : scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public.

**En 2018, la fréquentation s'élève à :**

- **59 556 entrées dont 20 847 scolaires à Émerainville**
- **40 898 entrées dont 15 969 scolaires à Vaires-sur-Marne**
- **107 090 entrées dont 26 882 scolaires à Chelles**
- **97 705 entrées dont 31 969 scolaires à Torcy**



## LE NAUTIL

Avec ses 7000 m<sup>2</sup>, Le Nautil, composé de trois espaces (aquatique, forme et escalade) propose une large gamme d'activités sportives et de loisirs. Devenu une référence par la diversité de son offre sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne, l'équipement comprend :

- ◆ dans l'espace aquatique : un bassin de 25 m, un bassin à vagues, un bassin d'aquagym, un toboggan et une pataugeoire.
- ◆ dans l'espace remise en forme : trois courts de squash, un bassin d'aquagym, un sauna, un hammam, un jacuzzi, un bassin froid et un bassin circulaire extérieur, une salle de cours collectif, une salle de musculation, de cardio-training, d'haltérophilie et de cross-training.
- ◆ dans l'espace escalade : une salle de 1500 m<sup>2</sup> allant jusqu'à 18 m de hauteur et 300 m<sup>2</sup> d'espace bloc.

**En 2018,**

- **Le Nautil a accueilli 407 892 visiteurs.**
- **1 557 382 € de recettes ont été réalisées.**

## Rénovation et agrandissement du Nautil

Pour améliorer la qualité du service, l'Agglomération a entrepris des travaux d'aménagement et de réhabilitation de ses espaces forme et aquatique, qui se sont achevés en août 2018. Côté espace aquatique, les travaux ont permis de restructurer le hall d'accueil, repenser l'accès et installer un nouveau pédiluve. Pour l'espace forme, le hall d'accueil a été modernisé et les vestiaires rénovés et mis en conformité. Enfin, une nouvelle salle de cours a été créée et le plateau de musculation étendu.



# Un accès facilité à la culture

La culture, facteur d'éducation et de lien social, est au cœur des actions de Paris - Vallée de la Marne. En partenariat avec les communes et les associations du territoire, l'Agglomération développe des actions afin que chaque habitant puisse accéder et participer à la vie culturelle. Pour cela, elle s'appuie sur ses 14 médiathèques, ses 9 conservatoires, ses 2 studios d'enregistrement, ses 2 auditoriums et sa salle de spectacle, Les Passerelles, afin de proposer, à tous les publics, une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques.

## LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Paris - Vallée de la Marne mène une politique de lecture publique ambitieuse et porteuse d'une identité forte. En effet, le développement de la lecture est appréhendé comme un moyen privilégié de démocratisation culturelle, d'appropriation du savoir et de plein exercice de la citoyenneté. L'accès à la lecture est facilité par les 14 médiathèques et le service de bibliothèque hors les murs, qui permettent un maillage équilibré du territoire.

### En 2018 :

- 42 202 personnes inscrites dans le réseau des médiathèques
- 1 083 208 prêts enregistrés
- 118 accueils scolaires



L'Agglomération veille à maintenir une offre de services adaptée aux habitants du territoire, de qualité et accessible à tous. Dans cette optique, des événements annuels sont organisés sur le réseau des médiathèques :

- ◆ La "Grande révision" permet aux lycéens de préparer leurs examens dans les meilleures conditions, en mettant à leur disposition un cadre de travail adapté (amplitudes horaires élargies, places de travail équipées et collations) ainsi que des aides complémentaires (annales et soutien d'étudiants de l'université).
- ◆ Le "Printemps du numérique" a été décliné sur l'ensemble du territoire avec des ateliers, des conférences, des expositions et des tournois de jeux vidéo.
- ◆ L'opération "Premières pages", labellisée par le Ministère de la Culture, a été reconduite sur le réseau des médiathèques. Ainsi, 1650 enfants, de 0 à 3 ans, ont été accueillis avec leurs parents lors de rendez-vous réguliers ou de séances de lectures partagées avec les enfants. Plus de 380 albums ont été offerts.

## **LES CONSERVATOIRES**

Les 9 conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, véritables écoles des arts vivants, accueillent leurs élèves dès 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. L'Agglomération développe une politique d'enseignement artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

**En 2018, le réseau des conservatoires Paris - Vallée de la Marne, c'est :**

- 4 500 élèves formés à la pratique artistique
- 229 enseignants



## **L'harmonisation tarifaire pour plus d'équité**

Afin d'offrir aux habitants du territoire un service public équitable et juste, l'Agglomération a mis en place une harmonisation des tarifs proposés dans ses 9 conservatoires. Une première étape a été réalisée en 2017 avec :

- ◆ La généralisation des droits d'inscription
- ◆ L'harmonisation des prix de location d'instrument, des stages, des forfaits liés aux pratiques collectives seules et des prix pour les élèves extérieurs au territoire.

La seconde étape de l'harmonisation des tarifs se concrétise aujourd'hui avec celle des parcours d'enseignements sur l'ensemble du réseau et la mise en place d'une tarification au taux d'effort. Ce travail a été effectué via la mise en place d'une concertation technique et politique fondée sur :

- ◆ Le maintien de la recette globale fixé à 10,22 % du coût pédagogique pour l'Agglomération (la moyenne nationale est à 15 %).
- ◆ Une entrée en vigueur progressive permettant de limiter la hausse pour les familles concernées.
- ◆ Une tarification selon le principe du taux d'effort progressif croissant avec les revenus et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge.
- ◆ L'instauration d'un plancher et d'un plafond pour limiter les écarts de tarifs.

Cette plus grande équité favorise l'accès à l'enseignement artistique pour tous, tout en maintenant le niveau de recettes et en limitant les hausses de tarifs.

## **Construction d'un nouveau conservatoire**

L'Agglomération a voté, le 29 juin 2017, la construction d'un nouveau conservatoire de musique, danse et théâtre à Pontault-Combault. Appelé Nina Simone, il remplacera le conservatoire actuel, réparti sur deux sites. Le bâtiment, dont les travaux ont commencé en avril 2018, sera livré à la rentrée 2019.

Ce nouvel espace permettra d'intensifier les projets pédagogiques et transversaux entre les conservatoires de l'Agglomération, et de valoriser les pratiques amateurs et professionnelles du territoire.

## **Rénovation et extension de l'école de musique à Chelles**

L'agglomération Paris - Vallée de la Marne a financé à hauteur de 2,5 millions d'euros l'agrandissement de l'école de musique à Chelles. L'équipement est actuellement réparti sur deux sites : Saint-Hubert et George-Brassens. Le chantier, démarré en 2015, a pour objectif la construction d'une nouvelle aile au site Saint-Hubert de manière à centraliser l'offre sur un seul équipement. À la rentrée 2019, les élèves et leurs professeurs pourront pratiquer les arts dans un équipement moderne et fonctionnel de 1 700 m<sup>2</sup>.

## FAIRE ÉMERGER LES TALENTS AMATEURS

### La forge à sons

Les studios de la Forge à Sons, rattachés aux conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, accueillent les musiciens porteurs d'un projet artistique de musique amplifiée. La Forge à Sons permet de bénéficier d'un créneau de répétition hebdomadaire de 2 h et d'un accompagnement artistique visant à développer le projet. Son offre comporte la conduite de répétition, l'enregistrement, le travail de production de musique assistée par ordinateur, le coaching ponctuel vocal ou instrumental, le travail en résidence scénique et la programmation sur les scènes du territoire

### Le Music'Hall Source

Géré par l'Agglomération, le studio de répétition et d'enregistrement Music'Hall Source a pour objectif le développement de projets musicaux. Situé à Roissy-en-Brie, il met à disposition un matériel professionnel et un accompagnement par deux amateurs formés à l'enregistrement et à la musique assistée par ordinateur. Le studio se donne pour ambition de proposer une offre professionnelle, accessible à tous.

## Le spectacle **vivant**

**Paris - Vallée de la Marne place le spectacle vivant au cœur de sa programmation culturelle. Ses espaces de diffusion proposent aux publics une diversité de spectacles vivants pluridisciplinaires :**

- ◆ Les Passerelles à Pontault-Combault
- ◆ L'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel
- ◆ L'auditorium Jean-Pierre-Vernant à Chelles

**De la mise en œuvre technique à la médiation culturelle, l'Agglomération assure la programmation et la diffusion de spectacles vivants. Elle soutient également la création par l'accueil de compagnies en résidence.**

**En 2018, plus de 250 manifestations ont eu lieu sur le territoire.**



## **LE FESTIVAL PAR HAS'ART !**

Itinérant et gratuit, le festival Par Has'ART ! est né de la volonté de proposer aux habitants une autre vision de l'espace qu'ils traversent au quotidien. Pour cela, les spectacles vivants ont investi les rues et les parcs de l'ensemble du territoire. En 2018, la 1<sup>re</sup> édition du festival des arts de rue de Paris - Vallée de la Marne a réuni près de 3300 spectateurs dont 2400 lors du temps fort à Chelles. 18 lieux ont été investis par les artistes et 50 spectacles ont été représentés.

## **LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE**



L'équipement culturel situé à Pontault-Combault propose des spectacles vivants qui invitent à la découverte de pratiques et talents nouveaux. Sa programmation pluridisciplinaire se composant de danse, de théâtre, de cirque, de musique et de marionnettes, a rassemblé près de 10 000 spectateurs sur la saison.

En 2018, 34 spectacles professionnels se sont produits aux Passerelles. Outre sa programmation pluridisciplinaire, la scène de Paris - Vallée de la Marne intervient également dans les établissements scolaires du territoire. Les ateliers, dirigés par des artistes ou des compagnies, sont construits en fonction des besoins de chaque niveau scolaire et du projet pédagogique développé. L'Agglomération soutient aussi la création par l'accueil de compagnies en résidence. En 2018, 4 compagnies ont été accueillies.

### **En 2018 :**

- **34 spectacles proposés**
- **10 000 spectateurs**
- **4 compagnies accueillies en résidences**



**Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne**  
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-La-Vallée CEDEX 1  
Tél. 01 60 37 24 24 – Fax. 01 60 37 24 34  
[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr) • [www.facebook.com/agglopvm](https://www.facebook.com/agglopvm)